DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
ARMOY - LE LYAUD
78 Route des Voigères - 74200 LE LYAUD
Tél. 04.50.73.97.84
sivom@armoylyaud.fr

PROCES VERBAL du Comité Syndical

Séance du 9 juin 2026 – 18h00 à la mairie d'Armoy

Etaient présents : Agnès HUBERT, présidente du comité syndical
Joseph DÉAGE, vice-président du comité syndical
Murielle FILLON, Martine SIEGER, Jean-Yves MEYNET, Olivier JACQUEY, Dominique CORNIER (suppléant), Thierry QUÉHEN (suppléant).
Excusés : Luce PERNIER, Patrick VOLLMER.

Secrétaire de séance : Murielle FILLON

Quorum : 8 personnes présentes, le quorum est atteint

Ordre du jour :
Approbation du procès-verbal de la séance du 16/04/2026

1. Achat d'électricité – Réadhésion au groupement d'achat d'électricité du SYANE
2. Tarif garderie périscolaire
3. Tarif cantine
4. Tarif aide aux devoirs
5. Modification du tableau des effectifs
6. Règlement intérieur des services périscolaires (avec grille des mesures disciplinaires)
7. Règlement intérieur du SIVOM Armoy – Le Lyaud
8. Décision modificative n° 1
9. Convention entre le SIVOM Armoy – Le Lyaud et le foyer rural culturel d'Armoy-Le Lyaud
10. Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur effectuant un stage d'une durée de 3 semaines à 2 mois
11. Questions diverses

Approbation du PV du 16/04/2026
Le PV de la séance du 16/04/2026 est approuvé à la majorité.

1- Achat d'électricité – Réadhésion au groupement d'achat d'électricité du SYANE

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de réadhérer au groupement d'achat d'électricité proposé par le SYANE.

2- Tarif garderie périscolaire Année 2026/2027

Le Comité Syndical fixe le tarif pour la nouvelle année scolaire 2026/2027 :
La ½ h de Garde-Périscolaire à 1,70 €.

3- Tarif cantine Année 2026/2027

Le Comité Syndical reconduit le tarif de la cantine pour la nouvelle année scolaire 2026/2027 :
Prix unique pour tous à 5,60 €.

4- Tarif aide aux devoirs Année 2026/2027

Le Comité Syndical fixe le tarif pour la nouvelle année scolaire 2026/2027 :
La séance d'Aide aux Devoirs à 5,10€.

5- Mise à jour du tableau des effectifs

Le Comité Syndical approuve la mise à jour du tableau des effectifs suite à l'intégration directe d'une adjointe technique principal de 1ère classe au grade d'ATSEM principal de 1ère classe.

6- Modification du règlement intérieur des services périscolaires

Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte les modifications apportées au règlement intérieur des services périscolaires pour la rentrée 2026/2027 : tarif de la garderie périscolaire et ajout de la grille des mesures disciplinaires.

7- Règlement intérieur du SIVOM Armoy – Le Lyaud

Le Comité Syndical adopte le règlement intérieur du SIVOM Armoy – Le Lyaud à l'unanimité.

8- Décision modificative n° 1

Madame la Présidente présente la décision modificative n° 1 :

DESIGNATION	Augmentation
Section de fonctionnement	
DEPENSES 023	**64 418,00€**
7066 Redevances services à caractère social	22 500,00€
7067 Redevances services périscolaire et enseignement	17 000,00€
744 FCTVA Bâtiments et voiries	1 500,00€
75888 Autres	6 600,00€
6419 Remboursement rémunération du personnel	16 818,00€
TOTAL RECETTES	**64 418,00€**
Section d'investissement	
21312 Bâtiments scolaires	5 000,00€
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	57 600,00€
21831 Matériel informatique scolaire	1 818,00€
TOTAL DEPENSES	**64 418,00€**
RECETTES 021	**64 418,00€**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

9- Convention entre le SIVOM et le foyer rural et culturel Armoy - -Le Lyaud

Le Comité Syndical renouvelle la mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire au Foyer Rural Armoy- Le Lyaud et propose une participation aux frais de 2,00 € l'heure.

10- Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur pour stages de courte durée

Madame la Présidente propose une gratification sous forme de carte cadeau pour les stagiaires de l'enseignement supérieur effectuant un stage de 3 semaines minimum à 2 mois maximum.
Le comité syndical approuve à l'unanimité.

Questions Diverses :

- Madame la Présidente informe le comité syndical qu'une enseignante de l'aide aux devoirs ne souhaite plus poursuivre l'année prochaine.
- Madame la Présidente présente un devis d'adoucisseur pour le lave-vaisselle de la cantine réactualisé le 27/04/2026 car l'eau très dure détériore le matériel prématurément.
- Madame la Présidente informe que l'enseignante Mme Mallard souhaite arrêter l'aide aux devoirs. Mme Delphine Gaillard ne souhaite pas continuer si une seule séance est maintenue. Pour information, aucun autre enseignant ne désire assurer l'aide aux devoirs.
- **Le Conseil Départemental** a procédé le 21/05/2026 au paiement de 2 910€ pour la sécurisation du groupe scolaire pour un coût total de 9 355,92€ TTC.

- Concernant les ressources humaines, Madame la Présidente informe qu'un agent polyvalent est en arrêt de travail jusqu'au 31/07/2026 et qu'un agent de cantine et entretien est en arrêt de travail jusqu'au 14/06/2026. De plus, un agent de cantine contractuel donnant entière satisfaction sera stagiairisé à compter du 04/07/2026.
- Madame la Présidente informe que le Rapport Social Unique (RSU) 2025 a été validé par le CDG74 et est consultable au bureau du SIVOM.
- Madame la Présidente propose de démonter les brise-soleil en verre côté cour du cycle 3 par les agents du service technique car ils ne fonctionnent pas et coûtent chers en entretien (obligation de les nettoyer par une entreprise de nettoyage ; 1 164€ en 2025 avec les vitres du cycle 3). Il faudra prévoir une formation CACES Nacelle au responsable des services techniques et à un autre agent des services techniques.
- Madame la Présidente informe que les enfants du cycle 3 sont de plus en plus excités à la cantine, perturbent énormément le bon déroulement du repas (ils se lèvent sans demander l'autorisation, crient, tapent les assiettes avec les couverts, chantent et rigolent quand de la vaisselle est cassée...). Il est rappelé que si un enfant casse volontairement de la vaisselle, les parents doivent payer le rachat de la vaisselle.
- Inscriptions scolaires 2027/2028 : Madame la Présidente propose de procéder à une dématérialisation complète des inscriptions scolaires effectuée en 2 étapes (Inscriptions au SIVOM puis Admission par la Directrice).
- Monsieur Déage souhaite alerter sur le problème de sécurité aux abords de l'école : les parents se garent au point propre au-dessus du groupe scolaire pour y déposer leurs enfants puis ces derniers traversent la route départementale pour rejoindre le groupe scolaire. Cette situation est très dangereuse. M. Déage propose de clôturer le haut du groupe scolaire cet été. Un devis devra être proposé.
- Monsieur Déage propose un entretien avec l'agent de cantine et d'entretien pour lui expliquer comment travailler avec une fiche de procédures en support.
- M. Meynet souhaite que les réunions du comité syndical s'effectuent le jeudi à 18h.

La présidente,
Agnès HUBERT

La secrétaire de séance,
Murielle FILLON